Questions au Feuilleton

[Texte]

L'INSTITUT CANADIEN DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE—LES EMPLOYÉS À FORFAIT

Question nº 182-M. McKenzie:

- 1. Au total combien de personnes détiennent des contrats de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique et combien d'entre elles sont des fonctionnaires à la retraite?
- 2. Quel a été le montant total versé a) en 1975, b) en 1976 à ces personnes détenant des contrats et quelle part en ont reçue des fonctionnaires à la retraite?
- M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): En ce qui concerne le Conseil national de recherches, la réponse est la suivante: 1. Trois (3), dont un (1) est un fonctionnaire à la retraite.
- 2. a) Aucun. b) \$4,100, dont \$1300 furent versés à un fonctionnaire à la retraite.

LE BUREAU DES SERVICES JURIDIQUES DES PENSIONS—LES EMPLOYÉS RECRUTÉS AUPRÈS DES AGENCES D'EMPLOI PRIVÉES

Question nº 271—M. McKenzie:

- 1. Le Bureau des services juridiques des pensions a-t-il eu recours à des agences d'emploi privées pour embaucher des employés a) à temps partiel, b) à plein temps (i) en Colombie-Britannique (ii) en Alberta (iii) en Saskatchewan (iv) au Manitoba (v) en Ontario (vi) au Québec (vii) au Nouveau-Brunswick (viii) en Nouvelle-Écosse (ix) à l'Île-du-Prince-Édouard (x) à Terre-Neuve et, dans l'affirmative, pour combien d'employés dans chaque cas?
- 2. Le traitement de ces employés était-il tiré du budget supplémentaire et, dans la négative, de quel budget?
- 3. Par province, quel était a) le taux horaire moyen versé aux agences d'emploi, b) le taux horaire moyen versé aux employés, c) le montant total versé par le Bureau des services juridiques des pensions en (i) 1975 (ii) 1976?
- L'hon, Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): 1. a) (v), 1975-1976, 6; 1976-1977, 6. b) Aucun.
 - 2. Non, du budget principal.
- 3. a) (v), 1975-1976, \$6.65; 1976-1977, \$8.00. b) Inconnu. c) (i) \$7,390. (ii) \$2,277.
- LA COMMISSION CANADIENNE DES PENSIONS—LES EMPLOYÉS RECRUTÉS AUPRÈS DES AGENCES D'EMPLOI PRIVÉES

Question nº 288—M. McKenzie:

- 1. La Commission canadienne des pensions a-t-elle eu recours à des agences d'emploi privées pour embaucher des employés a) à temps partiel, b) à plein temps (i) en Colombie-Britannique (ii) en Alberta (iii) en Saskatchewan (iv) au Manitoba (v) en Ontario (vi) au Québec (vii) au Nouveau-Brunswick (viii) en Nouvelle-Écosse (ix) à l'Île-du-Prince-Édouard (x) à Terre-Neuve et, dans l'affirmative, pour combien d'employés dans chaque cas?
- 2. Le traitement de ces employés était-il tiré du budget supplémentaire et, dans la négative, de quel budget?
- 3. Par province, quel était a) le taux horaire moyen versé aux agences d'emploi, b) le taux horaire moyen versé aux employés, c) le montant total versé
- par la Commission canadienne des pensions en (i) 1975 (ii) 1976?

- L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): 1. a) (v), 1975-1976, 13; 1976-1977, 17. b) Aucun.
 - 2. Non, du budget principal.
- 3. a) (v), 1975-1976, \$5.91; 1976-1977, \$5.92. b) Inconnu. c) (i) \$9,422.20. (ii) \$8,646.10.

LES EMPLOYÉS À FORFAIT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS TRANSMARINES

Question n° 381—M. McKenzie:

- 1. Au total combien de personnes détiennent des contrats de la Société canadienne des télécommunications transmarines et combien d'entre elles sont des fonctionnaires à la retraite?
- 2. Quel a été le montant total versé a) en 1975, b) en 1976 à ces personnes détenant des contrats et quelle part en ont reçue des fonctionnaires à la retraite?
- M. C. Douglas (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Voir aujourd'hui la réponse à la question n° 410. Veuillez prendre note que le nom de la Société canadienne des télécommunications transmarines a été changé le 1er janvier 1975. Cette société se nomme maintenant Téléglobe Canada.

LES EMPLOYÉS À FORFAIT DU CONSEIL DES SCIENCES DU

Question nº 404—M. McKenzie:

- 1. Au total combien de personnes détiennent des contrats du Conseil des sciences du Canada et combien d'entre elles sont des fonctionnaires à la retraite?
- 2. Quel a été le montant total versé a) en 1975, b) en 1976 à ces personnes détenant des contrats et quelle part en ont reçue des fonctionnaires à la retraite?
- M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et du ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): En ce qui concerne le Conseil des sciences du Canada: 1. 34. Aucun fonctionnaire à la retraite.
- 2. a) 1975-1976, \$83.600. Aucun fonctionnaire à la retraite. b) 1976-1977, \$123,969. Aucun fonctionnaire à la retraire.

LES EMPLOYÉS À FORFAIT DE TÉLÉGLOBE CANADA

Question nº 410-M. McKenzie:

- 1. Au total combien de personnes détiennent des contrats de Téléglobe Canada et combien d'entre elles sont des fonctionnaires à la retraite?
- 2. Quel a été le montant total versé a) en 1975, b) en 1976 à ces personnes détenant des contrats et quelle part en ont reçue des fonctionnaires à la retraite?
- M. C. Douglas (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Pour ce qui est de Téléglobe Canada: 1. Aucun.
 - 2. Sans objet.

[Traduction]

M. Young: Monsieur l'Orateur, je demande que toutes les autres questions restent au Feuilleton.